



PUBLIC CIBLE

Professionnel de l'immobilier souhaitant exercer l'activité d'IOBSP à titre accessoire



PRÉREQUIS

Aucun



DURÉE

40 heures



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de répondre aux critères de capacité professionnelle pour l'exercice de l'activité d'intermédiation à titre accessoire conformément à l'article R519-14 du Code Monétaire et Financier



TARIF

541 € par stagiaire.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 40 heures de formation à distance (e-learning asynchrone).
- Accès ouvert sur notre plateforme e-learning pour une durée de 4 mois
- QCM et cas pratique
- Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs experts en crédit par téléphone, chat ou mail. Une réponse est apportée sous un délai 24h maximum (ouvrées).

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse contact@kereisformation.com
- Démarrage possible à tout moment de l'année

COMPETENCES

- Connaître l'environnement réglementaire et les conditions d'exercice des IOBSP.
- Connaître les différents types de crédits

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La validation des connaissances se réalise par des examens finaux sous forme de QCM et de notes de synthèse (le minimum requis est de 70%)

TYPE DE VALIDATION

- Attestation de formation / Livret de formation – IOBSP NIVEAU 3

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation. Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à contact@kereisformation.com

PROGRAMME

TRONC COMMUN • 16 heures

- L'environnement de l'activité d'IOBSP
- Le mandatement bancaire et ses limites
- La protection client
- La lutte anti-blanchiment et lutte antiterroriste
- Les modalités de prévention et de traitement du surendettement
- Les coûts et durées totales du crédit Les garanties des crédits
- Examen de fin de Tronc Commun

CRÉDIT IMMOBILIER • 24 heures

- L'environnement économique et réglementaire du crédit immobilier
- Les prêts classiques
- Les taux
- Les prêts « aidés »
- Les différents types de projets immobiliers
- Les investissements locatifs
- L'assurance emprunteur et la garantie d'un prêt immobilier
- L'emprunteur La préparation d'un dossier de crédit immobilier
- Etudes de dossiers de crédit immobilier
- Examen Crédit Immobilier

VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Bruno FERRE

Formateur expert
en crédit et en
assurance



Laurence BRIAS

Formatrice experte
en crédit et en
assurance



Sophie CORINI

Formatrice experte
en crédit et en
assurance et Coach
certifiée RNCP



**Fabrice
COURAULT**

Formateur expert en
assurance et gestion
de patrimoine

VOS CONTACTS

Pôle administratif:

Marine LEGRAND
marine.legrand@kereisformation.com
01 80 52 35 21

Pôle technique :

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia NGORA
tuteur@kereisformation.com

Pôle pédagogique:

Laurence BRIAS, Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE
tuteur@kereisformation.com



Kereis Services, société en nom collectif
112, avenue Kléber - 75116 PARIS
822 620 225000 26

www.kereisformation.com

